

[« Radicalité engagée, radicalités révoltées. » Une enquête sur les mineurs suivis par la protection judiciaire de la jeunesse](#) [1]

Bonelli L., Carrie F., Ministère de la Justice. (2018). ***Radicalité engagée, radicalités révoltées. Une enquête sur les mineurs suivis par la protection judiciaire de la jeunesse.*** Paris : Ministère de la Justice.

Rédigé après 18 mois de recherches et 133 dossiers de mineurs étudiés par Laurent Bonelli et Fabien Carrié, sociologues et chercheurs, ce rapport présente les conclusions de leur étude. Ils se sont intéressés aux différentes manières de s'approprier une forme de radicalisation et aux conditions sociales qui les produisent. Les conclusions de leur travail montrent que le profil des mineurs radicalisés ne correspond pas à tous les a priori associant très souvent radicalisation, précarité et délinquance. La recherche met en évidence d'autres mécanismes qui permettent de mieux comprendre les processus de radicalisation : il n'existe pas qu'un type de radicalité, mais plusieurs formes et ces dernières influent sur le type d'actes commis. Quatre formes de radicalités et deux profils sont distingués, les révoltés (les plus proches de la délinquance sont les plus éloignés des passages à l'acte les plus sérieux) et les engagés (radicalité utopique : sont le plus souvent perpétrés par des jeunes issus de familles stables, aux parcours scolaires prometteurs).

[En savoir plus \(La Documentation française\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C2%AB-radicalit%C3%A9-engag%C3%A9e-radicalit%C3%A9s-r%C3%A9volt%C3%A9es-%C2%BB-une-enqu%C3%AAtte-sur-les-mineurs-suivis-par-la>

[2] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000167/index.shtml>